

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE

DÉCISION N°DP2025_PI / 001

OBJET: PROPRIÉTÉ IMMATERIELLE - CONVENTION RELATIVE A
L'ÉCHANGE DE DONNÉES AVEC FRANCE TRAVAIL

La Présidente de la CCVUSP,

VU les délibérations du Conseil communautaire n°2023/176 du 16 novembre 2023 et n°2024/71 du 28 mai 2024, par lesquelles le Conseil communautaire lui a délégué, notamment en matière de propriété immatérielle : « Acquisition, dépôt, conservation, mise à disposition, à titre gratuit ou onéreux, l'échange, relatifs aux marques, logos, noms de domaines, données informatiques de la CCVUSP »

CONSIDERANT l'organisation du forum annuel de l'emploi saisonnier le 14/10/2025 ;

CONSIDERANT la nécessité de partager avec les conseillers France Travail de Digne les Bains des données à caractères personnel concernant les entreprises présentes ;

CONSIDERANT la convention ci-annexée fixant les conditions de partage de données ;

DECIDE

- **D'APPROUVER ET DE SIGNER** la convention relative à l'échange de données à caractère personnel entre France Travail et la CCVUSP ;

La Présidente s'engage à informer de cette décision les membres du conseil communautaire en exercice et d'en rendre régulièrement compte lors de la prochaine réunion de l'organe délibérant.

Fait à Barcelonnette, le 2 octobre 2025.

La Présidente
Élisabeth AGOUES

